

ville.repentigny.qc.ca

Regard sur Repentigny



Repentigny
S'épanouir

Mention d'excellence
Capsana
Promotion
Édition 2016
Défi Santé

Plume d'argent – Événements
ACMQ
Édition 2016
**Inauguration Centre
d'art Diane-Dufresne**

**Prix OCTAS – Culture et
Société**
Réseau Action TI
Édition 2016
Mes services municipaux

**Municipalité culturelle
de l'année**
Grands Prix Desjardins de la
culture / Édition 2016
Culture Lanaudière

Prix Jean-Paul-L'Allier
Chantal Deschamps, récipiendaire
Édition 2016
**Ordre des urbanistes
du Québec**

Le gouvernement du Québec prêt à investir dans le projet de salle de spectacle

Un signal fort du gouvernement

L'année 2017 part en lion pour le secteur culturel repentignois alors que le gouvernement du Québec, par la voix de son ministre de la Culture et des Communications, M. Luc Fortin, a recommandé l'acceptation du projet de la salle de spectacle de Repentigny au nouveau programme d'aide financière Fonds Chantiers Canada-Québec, volet Fonds des petites collectivités (FPC).

La mobilisation du milieu, un facteur-clé

Le ministre Fortin a été très impressionné par la qualité du dossier présenté. Il a plus particulièrement été interpellé par la mobilisation du milieu des affaires autour du projet en marge d'une campagne de financement qui a permis d'amasser 2 M \$ à ce jour.

«J'aimerais saluer la détermination du ministre Fortin. Originaire de notre région, M. Fortin, qui a longtemps été résident de Mascouche, saisit tout à fait la réalité locale et demeure sensible aux retombées d'un tel projet — unique, épanouissant et mobilisateur — pour Lanaudière. Il a bien compris que cette salle de spectacle multifonctionnelle sera distinctive et qu'elle s'inscrira en complémentarité avec l'offre régionale. L'accord du gouvernement du Québec donne un signal fort aux gens qui ont contribué financièrement audit projet et souligne la nécessité de mettre en place chez nous une infrastructure culturelle de cette envergure», souligne la mairesse, Mme Chantal Deschamps.

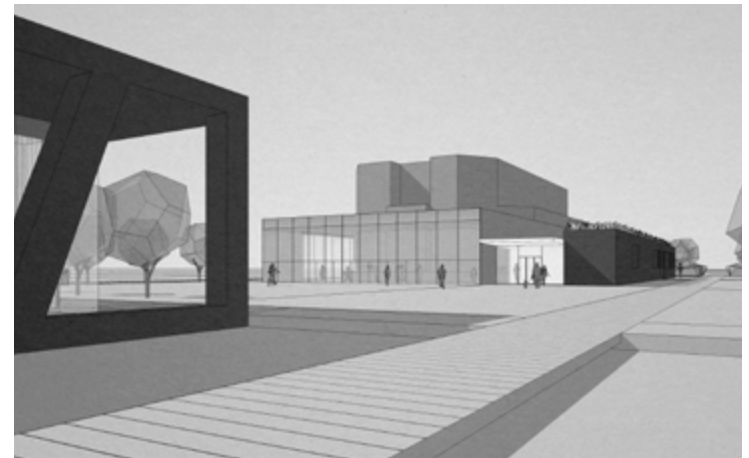
Une étape cruciale

«C'est un projet porteur qui va bien au-delà de sa mission culturelle. Pièce maîtresse de notre grand projet d'Espace culturel, la salle de spectacle renferme intrinsèquement une vocation économique qui va favoriser l'essor de la Ville, de la région de Lanaudière, mais aussi de la Communauté métropolitaine de Montréal», ajoute la mairesse, aussi préfète de la MRC de L'Assomption.

Chantal Deschamps interpelle le fédéral

Pour cette installation, qui requiert 14,5 M \$, ce sont 6,2 M \$ qui ont été demandés aux deux paliers gouvernementaux et l'octroi d'une subvention était une condition indispensable au projet. «C'est une étape cruciale qui a été franchie. Pour la suite des choses, la balle est maintenant dans le camp du gouvernement fédéral. Nous sommes très optimistes qu'il nous accordera lui aussi, dans un avenir rapproché, un appui favorable», ajoute Chantal Deschamps.

«Depuis les six dernières années, nous avons mis sur pied un fonds spécifiquement dédié à la culture. Des montants y sont versés annuellement pour notre projet de salle de spectacle. Notre démarche est rigoureusement planifiée. Mais ce grand projet verra le jour par la mise en commun de tous les efforts financiers : ceux des gouvernements, de la Ville et de toute la communauté. Et je souligne à mon tour le volontarisme des gens d'affaires de Repentigny qui ont cru, dès le départ, à ce beau rêve. J'en profite d'ailleurs pour les remercier du fond du cœur. C'est ce qui a convaincu le gouvernement d'investir dans le projet», renchérit la mairesse, avant d'ajouter que d'autres campagnes



▲ Une projection de la salle de spectacle, dans l'Espace culturel. CGA architectes inc. Présentation volumétrique schématique (sous toutes réserves).

de financement seront réalisées auprès de la communauté pour bonifier cette infrastructure.

À propos du Fonds des petites collectivités

Le nouveau programme FPC, volet 2, infrastructures collectives, vise à offrir aux municipalités de moins de 100 000 habitants un soutien financier pour qu'elles se dotent d'infrastructures qui peuvent contribuer, entre autres, à leur essor culturel, sportif, de loisir, touristique ou à la protection des biens publics.

Pour bénéficier d'une aide financière, les villes et les municipalités doivent recevoir l'appui des deux paliers gouvernementaux.

La date limite pour le dépôt des projets d'aide financière est le 31 mars 2018.

Le Festival Feu et Glace triple le plaisir

De retour pour une 17^e année, le Festival Feu et Glace présenté par Loto-Québec, qui se tiendra du 11 au 19 février au parc de l'Île-Lebel, réaménage son site en invitant le Centre d'art Diane-Dufresne et le Centre à Nous à la fête.

De nouveaux points chauds

Le site enchanteur du parc de l'Île-Lebel sera transformé en banquise pour créer un lieu de rassemblement où chaleur humaine et plaisirs d'hiver seront réunis. Le cœur de la fête se tiendra dans l'agora du parc avec la scène Loto-Québec et la terrasse Rythme FM, où animations et activités garderont les festivaliers captifs.

Afin de prolonger les festivités, deux points de chaleur gratuits ont été ajoutés, soient le Centre d'art Diane-Dufresne (détails en page 2) et le Centre à Nous. Aux deux endroits, les visiteurs pourront apporter leur lunch et visionner des courts métrages d'animation.



▲ Élus municipaux et organisateurs lors de la conférence de presse du dévoilement de la programmation.

Une panoplie d'activités et 14 spectacles gratuits

Outre les grands classiques, tels que la tyrolienne, l'anneau de glace de 1 km, le sentier de raquette, les trottinettes des neiges, le parc à neige, l'allée de sculptures de glace et le labyrinthe, plusieurs nouveautés sont prévues dont la ferme d'alpagas.

En tout, 14 spectacles seront présentés sur deux fins de semaine dont ceux de Steve Provost, d'Émile Bilodeau, un hommage au Colocs et l'irrésistible King Melrose. Et cette année, des feux d'artifice éclateront les samedis 11 et 18 février à 20 h. La programmation complète est téléchargeable ou imprimable via le feuetglace.com, sous l'onglet horaire d'ouverture du festival.

Un Passeport Activités des plus avantageux

En se procurant le Passeport Activités, les gens pourront profiter de façon illimitée tout au long du Festival des activités telles que le carrousel de poneys, la promenade en carriole, la glissade sur tube, la grande roue, les jeux gonflables et la toute nouvelle randonnée en autoneige Bombardier, en plus de bénéficier d'un rabais de 5 \$ sur un tour d'hélicoptère. Le Passeport Activités est en prévente à 10 \$ jusqu'au 10 février. Sur le site, il sera en vente à 15 \$ et les citoyens qui présenteront leur carte Citoyen ou Accès Desjardins bénéficieront d'un rabais de 2 \$. Ce rabais est valide seulement sur le site du 11 au 19 février. Pour joindre la communauté du Festival : feuetglace.com ou le facebook.com/festivalfeuetglace



Tout ce qu'il faut savoir sur Repentigny!
ville.repentigny.qc.ca/clientele/nouveaux-residents

Suivez-nous sur





De plus en plus près du but

L'annonce récente du gouvernement du Québec, par la voix de son ministre de la Culture et des Communications, M. Luc Fortin, d'appuyer la construction d'une salle de spectacle à Repentigny, tout en s'engageant à y contribuer financièrement à hauteur de 3,1 M \$, fait en sorte que nous venons de franchir une étape déterminante, voire cruciale, nous menant à la concrétisation de ce grand projet attendu par la collectivité et dans lequel nous nous investissons toutes et tous depuis 2010.

Un appui tangible du milieu

Le ministre lui-même l'a mentionné, le montant de 2 M \$ amassé lors de la campagne de souscription menée auprès de la communauté des gens d'affaires — j'en profite pour les remercier du fond du cœur — est la preuve éloquente que notre milieu appuie ce projet porteur d'avenir qui, rappelons-le, va bien au-delà de sa mission culturelle.

Cette future salle de spectacle, pièce maîtresse de l'Espace culturel, laquelle se greffera au magnifique Centre d'art Diane-Dufresne et aux futurs jardins thématiques et d'art public, représentera un apport économique indéniable et avéré, dont les retombées s'étendront à l'ensemble de Repentigny mais aussi à sa région.

Développé en complémentarité avec ce qui existe ailleurs dans la région de Lanaudière, unique par sa diversité, le concept repentignois innove et se démarque du lot. À n'en pas douter, l'Espace culturel deviendra un lieu de convergence, une signature distinctive pour une collectivité qui l'est tout autant.

L'appui du fédéral essentiel

À l'instar du gouvernement du Québec, le gouvernement fédéral doit à son tour nous accorder son appui et son aide financière, deux jalons essentiels et incontournables à la viabilité de notre projet.

De notre côté, la partie financière que nous aurons à assumer a rigoureusement été planifiée au cours des six dernières années. Aussi, d'autres campagnes de financement seront menées à l'échelle de la communauté. Je demeure des plus optimistes. Un projet aussi rassembleur ne peut que motiver les grandes instances décisionnelles à s'y associer. Je suis persuadée que nous recevrons de bonnes nouvelles d'ici peu et que nous pourrons amorcer ce grand chantier dans les meilleurs délais.

Célébrons Feu et Glace et la relâche

En terminant, je vous invite à être des nôtres du 11 au 19 février dans le cadre de la 17^e édition du Festival Feu et Glace, présentée au parc de l'Île-Lebel. Événement phare de l'hiver repentignois, c'est le rendez-vous familial par excellence. Chaque année, des milliers de visiteurs y convergent.

Profitez aussi de la semaine de relâche pour passer du bon temps en famille et pour découvrir la pléiade d'activités qui vous est offerte sur le territoire. La Ville et ses nombreux partenaires vous proposent un menu varié et diversifié, répondant à toutes les attentes et à tous les goûts.

La mairesse
Chantal Deschamps, Ph. D.

Chantal Deschamps
 @CD_Repentigny

Sur les traces de Nataq, une hymne à la nordicité

Le Centre d'art Diane-Dufresne présente, du 19 janvier au 26 février 2017, *Sur les traces de Nataq*, œuvres d'Yves Paquin et texte de Richard Desjardins.

Entre poésie et chanson

L'exposition «*Sur les traces de Nataq*» est née de la rencontre entre la poésie de la chanson Nataq de Richard Desjardins et le désir d'Yves Paquin de réaliser une série de huit gravures réunies dans un coffret. Inspirées par cette grande saga, ces gravures racontent l'arrivée des premiers humains en terre d'Amérique.

Des photographies d'archives, des projections et une installation complètent cette incursion dans la nordicité.

Des projections : les visiteurs pourront découvrir la réalité autochtone vue par des jeunes inuits de Kuujuaq à travers des courts-métrages qu'ils ont eux-mêmes réalisés dans le cadre du projet Wapikoni mobile.

Des visites commentées : une invitation à découvrir l'exposition à travers des visites commentées et dirigées par un guide spécialisé. Les prochaines visites auront lieu les samedis 11 et 18 février à 11 h et 14 h. Entrée libre et inscription non requise.

L'atelier Masque créatif : le samedi 4 février, dès 10 h 30, les enfants sont invités à une visite animée de l'exposition où ils découvriront des œuvres à travers des histoires amusantes.



▲ La chanson Nataq de Richard Desjardins, qui raconte l'histoire d'amour vécue par une Inuite en survivance et son homme, a inspiré l'artiste Yves Paquin.

En compagnie de l'artiste, les enfants réaliseront ensuite un masque inuit. L'activité s'adresse aux enfants de 4 à 7 ans et est présentée au coût de 5 \$/enfant (gratuit pour le parent accompagnateur).

Des ateliers libres : pendant le Festival Feu et Glace, les festivaliers sont invités à venir se réchauffer au Centre d'art et à profiter de la panoplie d'activités libres complémentaires à l'exposition. Célébrations intérieures et extérieures, dessin, bricolage, service de chocolat chaud seront au menu.

Pour plus de détails, consultez le ville.repentigny.qc.ca/cadd, ou composez le 450 470-3010.

5@7 Découverte au Centre d'art Diane-Dufresne

Le 25 janvier dernier avait lieu le premier 5@7 Découverte de l'année 2017 au Centre d'art Diane-Dufresne.

Vous l'avez manqué ? Sachez que trois autres rendez-vous permettront au public de faire de belles découvertes cet hiver, soit les mercredis 22 février (chanson), 22 mars (jazz) et 26 avril (classique et jazz) prochains. C'est dans une ambiance intimiste que le Théâtre Hector-Charland et l'ARAMUSIQUE vous invitent à venir découvrir des artistes de la relève au Centre d'art Diane-Dufresne dans le cadre de ces soirées musicales. La formule est bien simple : un 5 @ 7 où vous pourrez décompresser, prendre un verre et

assister à des prestations d'artistes talentueux.

Les billets sont en vente au coût de 10 \$, taxes comprises, incluant une consommation gratuite. Pour plus d'informations

ou pour vous procurer des billets, contactez la billetterie du Théâtre Hector-Charland en composant le 450 589-9198 #5 ou visitez le hector-charland.com.



▲ Des rendez-vous à ne pas manquer. Le 22 février : Amylie; Max Gervais et Mathilde Laurier.

Un emploi d'été en France vous intéresse ?

À nouveau cette année, deux jeunes étudiants repentignois auront l'opportunité de travailler à Bergerac, ville française jumelée à Repentigny depuis 1997.

Les deux Repentignois retenus travailleront au Service des espaces verts, de la fin du mois de juin à la mi-août. Simultanément, Repentigny accueillera deux Bergeracois qui travailleront au sein de son service Arts, culture et lettres et à sa division Bâtiments et parcs.

Il y aura échange mutuel au chapitre de l'hébergement. Les familles repentignaises s'engagent à recevoir les visiteurs de Bergerac ; même procédé chez nos cousins français.

« Il y a déjà plus de 20 ans que de jeunes Repentignois participent

aux Intermunicipalités. C'est une belle expérience de travail à vivre et une opportunité exceptionnelle de découvrir la France », indique Mme Denyse Peltier, conseillère municipale, présidente du Comité des jumelages à la Ville de Repentigny.

Les conditions de participation

Pour poser sa candidature, il faut avoir 18 ans et plus, être étudiant à temps complet, résider à Repentigny, être citoyen canadien, détenir un passeport valide et être libre de la mi-juin à la fin août.

La date limite pour faire parvenir sa candidature est le mardi 28 février. Ledit document, appelé formulaire d'emploi, est disponible au ville.repentigny.qc.ca/emplois. On peut le compléter directement en ligne, y joindre son CV et l'expédier. Mentionner qu'il s'agit du programme d'échange avec Bergerac. Les candidats sélectionnés seront rencontrés en entrevue.

Le recrutement pour les emplois d'été a commencé

La Ville de Repentigny est actuellement en période de recrutement pour les emplois étudiants de l'été. Les candidatures sont acceptées jusqu'au 3 mars 2017.

Voici quelques-uns des emplois proposés :

- animateurs de camp de jour ;
- sauveteurs-moniteurs piscines ;
- gardiens de parcs ;
- stagiaires en environnement ;



- Stagiaires en génie civil (technique et baccalauréat) ;
- Journaliers (travaux publics et parcs et espaces verts) ;
- Stagiaires en géomatique.

Surveillez notre page Facebook et visitez le ville.repentigny.qc.ca section emplois étudiants et stages pour la liste complète des postes disponibles et pour soumettre votre candidature en ligne.

Les emplois saisonniers sont ouverts aux jeunes de 16 ans et plus inscrits dans une institution scolaire reconnue.

Pour le 60^e anniversaire du Service de police

Une autopatrouille remarquée

En 2017, la Ville de Repentigny est fière de souligner le 60^e anniversaire de fondation de son Service de police.

Pour marquer le début des célébrations entourant cet anniversaire important, le Service de police a dévoilé son autopatrouille emblématique du passé. C'est en effet en 1957, le 2 juillet plus précisément, que le Service de police repentignois a été fondé.

60 ans à protéger, servir et s'épanouir

« Le 60^e est pour nous un anniversaire significatif, puisque nous pouvons scinder l'histoire de notre service en trois périodes distinctes de 20 ans : d'abord celle du noir & blanc, ensuite celle du bleu poudre, et celle du bleu & noir que nous connaissons aujourd'hui », souligne le directeur du Service, Mme Helen Dion, qui précise avec enthousiasme que ce concept de trois sera exploité durant les festivités.



▲ De gauche à droite, devant le véhicule, M. Raymond Hénault, président de la commission Sécurité urbaine, Mme Helen Dion, directeur du service et Mme Cécile Hénault, membre de la même commission. Ils sont accompagnés de représentants de l'état-major.

Afin de faire un clin d'œil à la seconde période, celle des années 1970, le Service de police repentignois a maquillé de bleu un véhicule de sa flotte régulière, en lui faisant tout simplement un habillage d'une membrane d'un bleu qui rappelle celui des véhicules de l'époque.

Même s'il ne manquera pas d'attirer l'attention, le véhicule de modèle Dodge Charger continuera à être utilisé à des fins de surveillance du territoire. Rappelons que le Service de police dessert également la ville de Charlemagne.

La communauté, partenaire de la sécurité

D'autres actions seront réalisées au cours des prochains mois pour la communauté dans le cadre des festivités du 60^e de façon à célébrer le partenariat développé au fil des ans avec la collectivité. « C'est essentiel pour nous parce que c'est ce qui fait la force de notre service », mentionne Mme Helen Dion.

Le programme de bourses d'Excellence Repentigny fait peau neuve !

Cela fait déjà 19 ans qu'Excellence Repentigny encourage le développement de l'élite sportive et artistique repentignoise en soulignant l'excellence et en offrant un soutien financier aux étoiles montantes qui se démarquent par leurs réalisations et leurs performances.



À compter de cette année, le programme a été revu de manière à offrir des bourses plus substantielles.

Faire briller les artistes repentignois

Le programme de reconnaissance, s'adressant autrefois uniquement aux artistes de la relève, est désormais ouvert aux jeunes en voie de professionnalisation ou professionnels, âgés de 30 ans et moins, et résidant à Repentigny. Les boursiers sont sélectionnés en fonction de la qualité de leurs réalisations artistiques, leur rigueur et leur assiduité.

« À travers ce programme de bourses, c'est toute la communauté repentignoise qui applaudit et épaula ces musiciens, chanteurs, acteurs, danseurs, peintres, photographes, cinéastes et autres jeunes artistes », indique Mme Denyse Peltier, présidente de la commission Arts, culture et lettres et conseillère municipale.

Pour pouvoir déposer leur candidature, les artistes de la relève ou en voie de professionnalisation doivent être inscrits ou diplômés dans un programme de formation reconnu en arts visuels, littérature ou arts de la scène.

Les créateurs qui produisent, exposent, publient leurs œuvres pour leur propre compte ou ayant reçus des témoignages de reconnaissance de leurs pairs sont reconnus comme des artistes professionnels.

Donner un élan aux athlètes

Excellence Repentigny permet aux jeunes âgés de 30 ans et moins d'obtenir une aide financière. Celle-ci vise à reconnaître les réussites sportives des athlètes. Pour être retenus par les membres du jury, les candidats doivent s'illustrer dans leur

sport sur la scène provinciale, nationale ou mondiale.

« Poursuivre ses rêves n'est pas un parcours facile. Plusieurs obstacles se dressent au fil du temps. Excellence Repentigny aide nos jeunes à poursuivre leur cheminement et à toujours donner le meilleur d'eux-mêmes par la remise de bourses et la reconnaissance des efforts accomplis », explique M. Sylvain Benoit, président de la commission Sports, activités physiques et plein air et conseiller municipal.

Montants des bourses

Sport	Art
Niveau provincial : 500 \$	Artistes de la relève ou en voie de professionnalisation : 750 \$
Niveau national : 1 000 \$	Jeunes artistes professionnels : 1 500 \$
Niveau international : 1 500 \$	

Semaine de relâche étudiante

Des activités pour tous les goûts !

La Ville de Repentigny, en collaboration avec plusieurs organismes, offre de nombreuses options pour occuper et divertir les étudiants repentignois durant la semaine de relâche.

Du 27 février au 3 mars, les jeunes sont invités à participer à l'un des deux camps de jour offerts, à profiter des horaires spéciaux des différents plateaux sportifs et à prendre part aux événements spécialement conçus pour l'occasion. Atelier de création, spectacle interactif, présentations sur les animaux et bien d'autres occasions de divertissement attendent les élèves du primaire et du secondaire. La programmation complète est disponible au

ville.repentigny.qc.ca dans la section Vie animée.

Une journée au camp, c'est amusant !

Les camps de jour peuvent être une solution intéressante pour aider les parents à mieux planifier la semaine de relâche de leurs enfants. Selon les besoins spécifiques de chacun, ce programme permet de bénéficier d'une à cinq journées de garde entre le 27 février et le 3 mars.

La participation au Camps à la journée et « Eau » jeu nécessite une inscription préalable. Les coûts varient d'un camp à l'autre. Les personnes intéressées sont invitées à consulter le site Internet de la Ville de Repentigny pour tous les détails.



▲ Le spectacle interactif Bill Bestiole, s'adressant aux enfants âgés de 5 à 12 ans, est offert gratuitement le 2 mars prochain, à 19 h, au Centre d'art Diane-Dufresne.



Mention spéciale de l'Hebdo Rive Nord

Le parc-plage Saint-Laurent, initiative repentignoise de l'année !

Le journal Hebdo Rive Nord a entamé 2017 en décernant titres et mentions à des projets de la région s'étant illustrés dans diverses sphères d'activités au cours de l'année 2016. Le parc-plage Saint-Laurent fait partie du lot!

Le parc Saint-Laurent a subi une réelle métamorphose avec l'aménagement d'une plage urbaine offrant un panorama exceptionnel sur le fleuve. Cette initiative est caractérisée par la construction d'une passerelle de bois sur pilotis, laquelle est rattachée à la nouvelle piste cyclable reliant le parc Saint-Laurent à celui

de l'Île-Lebel. Le projet comprend également l'installation d'un mobilier moderne, dont des chaises et des parasols, signature distinctive de cette véritable station balnéaire en milieu urbain. Un coin pique-nique, un bâtiment de service avec vestiaires et toilettes, une terrasse gazonnée et une zone sportive, déplacée à l'est du parc, complètent à merveille ce lieu qui a déjà ravi un nombre impressionnant de visiteurs lors de son premier été d'activité.

Réalisé grâce à une contribution financière de 900 000 \$ répartis à parts égales entre le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) et la Ville de Repentigny, le parc-plage Saint-Laurent témoigne de la volonté municipale de se réapproprier le fleuve, l'eau et les berges et de mettre en valeur le potentiel récréatif naturel de Repentigny.

Outre l'aménagement du parc-plage Saint-Laurent, trois initiatives repentignois avaient été retenues par l'équipe de l'Hebdo Rive Nord, soit les croisières patrimoniales, la voie réservée aux autobus sur la rue Notre-Dame et le parc des Premières-Nations.

▲ Lors de l'inauguration, les conseillers municipaux ont profité des installations du parc-plage pour admirer les beautés du majestueux fleuve Saint-Laurent.

Licences pour chiens

C'est le moment d'acheter la licence 2017

Si votre chien n'a pas encore sa médaille 2017, c'est le moment de vous la procurer.

Elle est valide du 1^{er} janvier au 31 décembre, coûte 27 \$ et est obligatoire pour tous les propriétaires de chiens à Repentigny.

Il est de la responsabilité de chaque propriétaire de se la procurer.

L'achat de la licence

Vous pouvez vous la procurer de trois manières :

- à l'hôtel de ville de Repentigny, au 435, boul. Iberville;
- chez Le Berger Blanc, au 9825, boul. Henri-Bourassa Est, Montréal;
- ou lors du passage d'un représentant du Berger Blanc à votre domicile.

Au moment de demander la nouvelle licence, le propriétaire du chien doit fournir les informations nécessaires à l'identification de son animal en cas de besoin. N'oubliez pas que votre animal doit porter en tout temps sa médaille.

Une personne qui ne l'achèterait pas pourrait recevoir une amende minimale de 50 \$ en plus des frais selon le tarif judiciaire en vigueur et du coût de la licence de 27 \$.



Cependant, la licence est gratuite dans certains cas. Les personnes handicapées visuellement, les familles d'accueil pour les chiens Mira et les personnes bénéficiant de la zoothérapie peuvent obtenir la licence pour chien gratuitement sur présentation d'un certificat médical ou d'une attestation de la Fondation Mira.

Les personnes âgées de 65 ans ou plus au 31 décembre 2016 peuvent aussi obtenir une licence gratuitement sur présentation d'une preuve d'âge.

RAPPEL : Premier versement des taxes

La Ville de Repentigny rappelle aux contribuables repentignois que l'échéance pour le premier versement des taxes municipales 2017 est le **23 février** prochain.

Il est possible d'acquitter son paiement à partir du site web de votre institution financière, au comptoir ou au guichet de la plupart d'entre elles, par la poste et enfin au comptoir de la division de la taxation à l'hôtel de ville, situé au 435, boul. Iberville.

Pour accommoder les contribuables, le comptoir des taxes prolongera ses heures d'ouverture les mardi 21, mercredi 22 et jeudi 23 février 2017, de 8 h 30 à 18 h, sans interruption, incluant l'heure du dîner.

Informations : 450 470-TAXE (8293) ou ville.repentigny.qc.ca/vie-citoyenne/evaluation-et-taxation

Bonnes pratiques en déneigement

La Brigade blanche est de retour

Depuis le mois de janvier, quatre étudiants en techniques policières sillonnent les rues du territoire repentignois après chaque tempête de neige.

Leur objectif : sensibiliser les citoyens aux bonnes pratiques à adopter pour disposer de la neige. Les agents iront à la rencontre

des résidents, des commerçants et des entrepreneurs en déneigement afin de remettre des cartons d'information et de prodiguer de judicieux conseils pour déblayer adéquatement et de façon sécuritaire.

Relevant du Service des travaux publics, le rôle des agents consistera également à assurer le respect du nouveau règlement 465 visant à encadrer les pratiques en matière de déneigement effectué par des entrepreneurs privés sur le territoire.

Les comportements à adopter sont, par exemple, de ne pas enneiger les bornes d'incendie, de ne pas pousser la neige sur la chaussée ou sur le trottoir ou encore de placer son bac à ordures dans son entrée privée.

■ M. Alain Bérubé, chef aux opérations, et Mme Cécile Hénault, présidente de la commission Services urbains et conseillère municipale, sont accompagnés des agents de la Brigade blanche composée de M. Anthony Fiset, M. Gabriel Gauthier, Mme Amélie Thibault et M. Jérémy Valois.

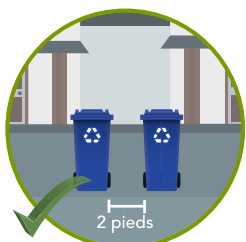


L'ABC du bac bleu en période hivernale

En saison froide, de nombreux gestes du quotidien doivent être adaptés aux aléas de la température et la disposition du bac bleu lors des jours de collecte n'en fait pas exception.

Voici donc quelques règles à respecter afin de permettre le ramassage efficace et sécuritaire de vos matières recyclables.

- Les bacs bleus doivent être placés en bordure de rue, les roues orientées vers la maison, au plus tard à 6 h 30 le jour de la collecte. D'ailleurs, à l'annonce d'une tempête, il est recommandé de sortir son bac le matin même de la collecte, car les bacs ensevelis sous la neige ou la glace ne sont pas ramassés. De plus, un bac sorti trop tôt peut nuire aux opérations de déneigement.



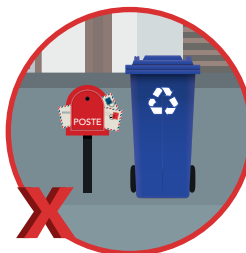
- Les matières déposées à l'extérieur du bac ne sont pas ramassées lors des collectes sélectives. Cependant, déplier ou découper les boîtes et les contenants recyclables permet de déposer une quantité surprenante de matière dans le bac bleu.



- Les sacs déposés dans le bac doivent être faits de plastique transparent.

Pour tout renseignement supplémentaire, consultez le ville.repentigny.qc.ca/environnement ou téléphonez à la ligne Info-environnement au 450 470-3830.

- Les bacs bleus doivent être séparés d'un minimum de 60 cm (2 pieds) les uns des autres ou de tout obstacle, par exemple la boîte aux lettres, une voiture stationnée ou le piquet d'identification de l'entrepreneur en déneigement. Cette distance est nécessaire pour permettre au bras articulé de bien agripper le bac sans l'endommager.



Assemblée du conseil municipal

Le conseil municipal de la Ville de Repentigny tient son assemblée régulière le deuxième mardi de chaque mois, à 19 h, à l'hôtel de ville, au 435, boulevard Iberville.

Les prochaines assemblées du conseil municipal auront lieu les mardis 14 février et 14 mars, à 19 h.

Pour connaître l'ordre du jour, composez le 450 470-3141 ou visitez le ville.repentigny.qc.ca/conseil.

Pour joindre votre conseiller municipal

	District 1 André Cyr 450 585-3410 cyra@ville.repentigny.qc.ca
	District 2 Georges Robinson 450 654-9746 robinson@ville.repentigny.qc.ca
	District 3 Denyse Peltier 450 581-5733 peltier@ville.repentigny.qc.ca
	District 4 Cécile Hénault 450 654-3046 henaultc@ville.repentigny.qc.ca
	District 5 Éric Chartré 514 743-9961 chartree@ville.repentigny.qc.ca
	District 6 Sylvain Benoit 514 602-4793 benois@ville.repentigny.qc.ca
	District 7 Raymond Hénault 450 581-0319 henault@ville.repentigny.qc.ca
	District 8 Normand Venne 450 585-6497 vennen@ville.repentigny.qc.ca
	District 9 Martine Gendron 450 721-6699 gendronm@ville.repentigny.qc.ca
	District 10 Bruno Villeneuve 514 266-2987 brville67@hotmail.com
	District 11 Francine Payer 450 582-7711 payerf@ville.repentigny.qc.ca
	District 12 Normand Urbain 450 585-3221 urbainn@ville.repentigny.qc.ca

Nos élus maintenant sur Facebook

Ville de Repentigny

URGENCES Police – Incendie – Ambulance 9-1-1
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX 450 470-3000
ville.repentigny.qc.ca
communication@ville.repentigny.qc.ca

Centre Laurent-Venne	450 657-4877
Centre récréatif	450 657-8988
Commentaires et requêtes	450 470-3140
Complexe sportif Gilles-Tremblay	450 585-1661
Cour municipale	450 470-3500
Ordre du jour	450 470-3141
Transport - horaires	1 866 755-2917
Transport - plaintes	450 470-3860
Travaux publics	450 470-3800
Urbanisme / Permis / Inspections	450 470-3840

Hebdo Rive Nord
103,5 FM

Le bulletin municipal Regard sur Repentigny est publié 9 fois l'an.

Réalisation et infographie : **Service des communications de la Ville de Repentigny**
Imprimerie Jacques Ross
Postes Canada
36 000 exemplaires

